



Dans la perspective des **Commissions Administratives Paritaires** fixées au **jeudi 11 mai prochain** et faisant suite à notre courriel d'information du 20 février 2017, nous vous adressons l'état des POSSIBILITES au titre de la PROMOTION INTERNE 2017.

A toutes fins utiles, vous trouverez en pièce jointe le formulaire de saisine de la CAP correspondant.

⇒ Nous vous rappelons que les dossiers complétés doivent nous parvenir au CDG12, uniquement par courrier, pour le 24 avril 2017 au plus tard.

=> Par ailleurs, nous vous informons que la prochaine CAP étudiera uniquement les propositions d'avancement de grade pour les catégories A et B.

=> Les propositions d'avancement de grade de catégorie C feront l'objet d'une CAP programmée en juin prochain (suite aux dernières informations transmises par la DGCL : « pour garantir une égalité de traitement des agents, les tableaux d'avancement de grade pour 2017 sont traités selon les mêmes modalités que ceux établis avant le 1^{er} janvier 2017, c'est-à-dire dans les anciens grades au regard des anciennes conditions »).

=> Les conditions et les modalités de classement vous seront présentées lors de notre rencontre « *actualités statutaires* » des 24 & 25 avril prochains.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Président,
Maurice BARTHELEMY